

vingt-cinq ans déjà !

Patricia Siwek
Rédacteur en chef

A *dsp* est née fin 1992. Cette revue prenait la suite de celle du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, *HCEIA Actualité*. Le HCEIA, alors placé auprès des services du Premier ministre, voit ses missions élargies pour devenir en 1992 le Haut Comité de la santé publique et est placé auprès du ministère de la Santé. Le premier numéro d'*Adsp*, en décembre 1992, est consacré à la formation en santé publique. Si la discipline n'est pas nouvelle, elle dépasse les champs de l'épidémiologie et de l'hygiène sociale pour aller au-delà du contrôle des maladies infectieuses et prendre en compte les autres problèmes de santé, accidents et maladies chroniques, mais aussi le système de protection sociale. En 2007, le Haut Comité intègre dans ses missions la sécurité sanitaire et devient le Haut Conseil de la santé publique.

Adsp a continué ses parutions, au rythme de quatre chaque année. La politique éditoriale a évolué d'une part sur la forme – les dossiers confiés à la rédaction d'un seul auteur ont été repensés dans une vision plurielle, sous la coordination d'un ou plusieurs spécialistes des thèmes développés, ceux-ci sollicitant des auteurs appartenant à des disciplines différentes et complémentaires – et d'autre part sur le fond puisque les nouvelles missions du HCSP se traduisent par d'autres thèmes d'articles ou de dossiers. Les dossiers ont cependant conservé leur découpage : une partie état des lieux – qui se veut essentiellement descriptive – et une partie tribunes – espace de réflexions, de prises de position ou de présentations d'une expérimentation.

Qui sont les lecteurs d'*Adsp* ? Ce sont d'abord nos abonnés, particuliers mais aussi centres de documentation de lycées, de facultés, d'instituts de formation des personnels médicaux, collectivités territoriales, professionnels de santé... Et puis nos partenaires, administrations centrales, agences régionales de santé, agences sanitaires... Pour eux, comme pour l'ensemble des acteurs de la santé, *Adsp* apporte le socle de connaissances indispensables pour comprendre les problèmes de santé, de prise en charge ou d'organisation : les données épidémiologiques, les définitions des concepts, le dispositif existant, la réglementation et, si possible, un regard sur des expériences de pays étrangers.

Adsp est à la fois la vitrine d'une institution, le HCSP, instance d'expertise pour la conception et l'évaluation des politiques et stratégies de prévention et de sécurité sanitaire, qui apporte aussi des conseils et des éléments de réflexion prospective en matière de santé publique, et une revue pédagogique, couvrant le domaine de la santé publique dans toutes ses dimensions : épidémiologique, juridique, institutionnelle, organisationnelle, éthique et économique.

Les articles de la revue reprennent souvent les travaux des commissions ou groupes de travail du Haut Conseil, les explicitent, les confrontent à d'autres expériences et points de vue. Ce fut notamment le cas dans les dossiers « *Éducation thérapeutique* », « *Évaluation en santé publique* », « *Les inégalités sociales de santé* », « *Dix ans de lutte contre le cancer* », « *Santé sexuelle et de la reproduction* »... Mais *Adsp* a sa propre autonomie, et son comité de rédaction décide également d'aborder dans ses dossiers des thèmes qui ne font pas l'objet de travaux spécifiques au sein du HCSP : « *Les réformes des systèmes de santé* », « *Politique du médicament* », « *Pertinence des soins et variation des pratiques médicales* » « *Médecine prédictive* », « *Associations et représentation des usagers* »...

Ne répondant pas aux mêmes objectifs qu'une revue scientifique, mais tout aussi rigoureuse, *Adsp* s'ouvre à un large lectorat et se veut didactique. Des experts coordonnent les dossiers. Ils mettent leurs connaissances, leurs compétences et leur réseau au service de la revue pour élaborer des dossiers composés d'articles documentés et accessibles aux non-spécialistes. Le comité de rédaction participe à ce travail en proposant des thèmes, des auteurs – voire en coordonnant des dossiers ou en rédigeant des articles –, tout en veillant à ce que la politique éditoriale de la revue, dont l'axe principal est la pédagogie, soit respectée.

À mes yeux, cet aspect est primordial. À l'heure où l'on déplore l'insuffisance de « littératie »¹ en santé – ce qui se traduit par la nécessité d'employer un vocabulaire simple et compréhensible pour que chacun puisse comprendre les enjeux de santé qui le concernent, mais aussi qui concernent l'ensemble de la population –, il est indispensable d'essayer de proposer une image claire de notre système de santé devenu très complexe et où les décisions prises ou à prendre s'inscrivent dans un dispositif foisonnant et parfois opaque.

Je voudrais à l'occasion de ce centième numéro remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la revue : auteurs, coordonnateurs, membres du comité de rédaction, pour l'aide qu'ils m'ont apportée, pour ce qu'ils m'ont appris et pour l'intérêt et la disponibilité dont ils ont fait preuve. Grâce à eux, la santé publique bénéficie d'un outil indispensable pour qui veut comprendre les enjeux d'aujourd'hui en matière de santé et les politiques mises en œuvre. ■

1. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit ce terme comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».